

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2016 A 20H30
SALLE ROGER VERDIER

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, MAZAUDOUX Emmanuel, BLAISE-FONDER Francis, DUPUY Robert, MARSALES Lorène, POIRIER Samira, DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAIGURANDE Marie-France, POULVELARIE Christian, DAURAT Jacqueline, CHASTAGNER Jean-Noël, LANDRAUD Richard.

ABSENTS –EXCUSES : COURBIER Marie-Hélène procuration à Philippe TILLET

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

Approbation et signature du précédent compte rendu C.M. 15 Décembre 2015

✓ **Autorisation de mandatement des dépenses d'investissements 2016**

Afin de pouvoir commencer à faire des travaux sur 2016 avant le vote du budget primitif qui sera présenté fin mars (la date limite étant le 15-04-2015), la commune peut commencer à réaliser des travaux pour un montant calculé à hauteur de 25% du montant budgété de 2015, ce qui représente un montant de

36 632.75 € (22 492.50 € chapitre 21 et 14 140.25 € chapitre 20) ; montant qui sera pris en compte dans le budget 2016.

Vote : unanimité

✓ **Réhabilitation de la salle polyvalente Jean Moulin, demande de subvention 1ère tranche :**

Programme qui se fera en 2 tranches fonctionnelles.

La 1^{ère} tranche comprendra les lots 1 à 5 hors accessibilité, ainsi que les honoraires de l'architecte et ses cotraitants.

Total de la 1^{ère} tranche s'élève à : 313 580 € HT soit 376 296 € TTC, dont 58680 € HT soit 70 416 € TTC pour les architectes.

Les demandes de subventions au CD19 : 30% sur un plafond de 100 000€ ; Etat DETR : 40% sur un plafond de 120 000 € + subvention bonus développement durable 12% sur plafond 120 000 €, subvention CR : 110 000 €, subvention fond de soutien Agglo 18 420 €, subvention réserve parlementaire montant non connu à ce jour.

Vote : unanimité

✓ **Avis sur le Projet de programme local de l'habitat de l'Agglo :**

L'Agglo par une délibération du 28/04/2014 a lancé une procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat sur le territoire communautaire (périmètre des 49 communes) avec différentes orientations, et demande aux nouvelles communes entrées dans l'Agglo de prendre une délibération en faveur de ces différentes orientations. Lecture de la délibération par M le Maire et mise au vote.

Vote : unanimité

✓ **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Attribution de la compensation 2014 trop élevée donc trop perçue. Une délibération doit être prise afin de rembourser le trop perçu. Lecture de la délibération et mise au vote.

Vote : unanimité

✓ **Renouvellement de l'anti-virus des postes informatique de la Mairie :**

Le contrat concernant l'anti-virus des postes informatique de la Mairie arrive à échéance ; avec nécessité de le renouveler pour la sécurité des postes. Le contrat établit pour 3 ans avec la Sté Amédia, contrat qui a été renouvelé avec la même société pour un montant de 452.40 € ttc. La maintenance des logiciels est assurée par Odyssee.

Vote : unanimité

✓ **Demande de subvention voiries Puy Chaussidoux et Riaume bas partiellement**

3 devis ont été demandés pour effectuer ces travaux de voiries :

COLAS	12 000 € HT	14 400 € TTC
ATS MALLET	8 899 € HT	10 678 € TTC (descriptif incomplet et longueur manquante)
POUZOL	13 162 € HT	15 795 € TTC

Les descriptifs concernant les devis de Colas et Pouzol sont identiques

L'entreprise Colas a été retenue

La subvention a été demandée pour un montant de 4800 € au CD (Conseil Départemental) soit 40%.

Vote : unanimité

Les travaux sont prévus entre avril et juin suivant la météo

- ✓ **Dénomination des voies : demande de subvention DETR**
 2 devis ont été demandés : entreprise Signature et AVS
 Subvention du département à hauteur de 30% sur un montant plafonné à 10 000 € soit 3000 €
 Entreprise Signature retenue.
Vote : unanimité

- ✓ **Création d'un poste adjoint technique territorial 2^{ème} classe :**
 Un employé communal en CAE depuis 3 ans arrive en fin de contrat au 16 mai 2016 . Après avoir effectué une formation en rapport avec son poste, la Commune propose au CM la création du poste, poste qui est nécessaire sur la Commune.
Vote : unanimité

- ✓ **Cession de l'ancien godet du tracteur**
 Godet neuf vaut 1300.00 € ; mise en vente à : 800 € TTC
Vote : unanimité

- ✓ **Encaissement chèques :**
 - Chèque SARL Textile : pour un montant de 87.10 € (Sté qui a une benne à vêtement à côté du terrain de tennis)
 - Chèque des finances publiques : pour un montant de 36.00 € dégrèvement sécheresse.**Vote** : unanimité

- ✓ **Info Nouvelle Instance de Coordination pour l'Autonomie :**
 Notre Commune à changer de canton au 1^{er} Janvier 2016, est rattaché au canton de St Pantaléon de Larche
 Lors de l'Assemblée Générale où M le Maire était convié, il pouvait proposer une personne du CM pour représenter la Commune lors de l'élection des membres du bureau du Conseil d'Administration de la nouvelle instance.
 le Maire a fait la proposition de Mme Dupuy Lucette, proposition retenue au poste de secrétaire adjointe.
 Cotisation concernant la Commune : la cotisation de 0.50 €/ habitant (cotisation de l'ancienne instance) passe à 1 €/habitant pour la nouvelle instance, ce qui fait une cotisation qui double pour le budget de la Commune. Nous sommes dans une année de transition et rien n'est établi pour savoir quelles aides il y aura pour les personnes qui utilisaient les services de l'ancienne instance.

- ✓ **Projet d'un raccordement électrique aux Monuments aux Morts**
 Des renseignements ont été pris sur la possibilité d'installer une prise avec un compteur électrique ouvert à l'occasion de manifestations (marché d'antan, cérémonies aux Monuments aux Mortsetc)

- ✓ **Divers :**
 - 5^{ème} classe en danger mais ne devrait pas fermer en 2016
 - Lettre France-Israël : pour replanter arbre à la Stèle qui se situe à l'entrée de Jugeals-Nazareth (sur D8) M le Maire n'est pas favorable dans la mesure où notre commune ne fait pas partie d'une « commune des Justes parmi les Nations » dans la mesure où elle n'a pas caché et sauvé des Juifs pendant la 2^{nde} Guerre Mondiale. Ne pas confondre avec la période antérieure 1933-1935 où il s'était installé un Kibboutz sur la Commune.
 - Lettre Mouvement de La Paix : M le Maire a été contacté par un membre du Mouvement de la Paix en vue de planter un arbre en collaboration avec les enfants de l'école, après que M le Maire ait pris contact avec le Directeur de l'école. C'est un des premiers arbres qui a repoussé après la catastrophe d'Hiroshima : ginkgo biloba
 - Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie : se fait au Monument aux Morts de Nazareth
 Le 19 Mars à 17h 30
 - Départementale D73 (rte qui passe dans le bourg vers le Pont de Coudert)
 Suite intervention de M Blaise-Fonder qui interpelle M le Maire et le Conseil Municipal sur la vitesse excessive des automobilistes sur cette portion de route qui est dégradée et où des constructions de maison se sont implantées. Depuis Février 2015 5 accidents (uniquement de la tôle froissée). Mr le Maire va faire un courrier au Préfet et au Département en vue de limiter la vitesse.
 L'ordre du jour étant épuisé la séance levée à 23 h 10